

Extrait du procès-verbal

Séance du : 26 avril 2021
Présidente : Mme Chiara MONTECCHIO
Rapport sur : Rapport-préavis N° 236/2020
Rapporteur : Mme Laure DAMTSAS

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N° 236/2021 concernant la réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Léon De Perrot et Yves Leuzinger « Pour une réflexion sur la végétalisation urbaine »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. de prendre acte de la réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Léon De Perrot et Yves Leuzinger intitulé « Pour une réflexion sur la végétalisation urbaine » ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 180'000.- TTC pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation du territoire ;
- 2bis. un rapport intermédiaire sera transmis au Conseil après le bilan de l'étude.
3. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – Dépenses du patrimoine administratif, dépense amortissable en 5 ans.

L'amendement proposé par la commission ajoutant le point 2bis est accepté à une large majorité et 1 abstention.

Les conclusions du rapport-préavis amendé sont acceptées à une large majorité et 1 abstention.

Pour extrait conforme levé le 27 avril 2021.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :



La Secrétaire :